

MA FRENCH BANK

Société Anonyme au capital de 258 000 000 euros
Siège social : 115, rue de Sèvres - 75275 PARIS CEDEX 06
828 624 759 R.C.S. PARIS

Comptes annuels du 01/01/2020 au 31/12/2020
Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en Keuros)

ACTIF	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Créances sur les étés de crédit et assimilés	1 et 3	276 354	233 140
Opérations avec la clientèle	2 et 3	49	13
Particip. et autres titres détenus à long terme	4	23	-
Immobilisations incorporelles	5	1 824	744
Immobilisations corporelles	5	441	427
Autres actifs	6	219	94
Comptes de régularisation	6	1 333	419
TOTAL ACTIF		280 243	234 837

PASSIF	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Opérations avec la clientèle	7 et 3	112 749	34 470
Autres passifs	8	33 297	26 804
Comptes de régularisation	8	496	3 502
Provisions	9	288	179
Capitaux propres sociaux (hors FRBG) :	10	-	-
- Capital souscrit		258 000	228 000
- Report à nouveau		- 58 118	- 11 853
- Résultat de l'exercice		- 66 469	- 46 265
TOTAL PASSIF		280 243	234 837

HORS-BILAN	31/12/2020	31/12/2019
Engag. de financement, de gar. et engag. s/tit. donnés : engagements de financement : en faveur d'étés de crédit.	101 346	-

Les engagements de financement en faveur d'établissement de crédit correspondent aux opérations de placement auprès de LA BANQUE POSTALE.

COMPTE DE RESULTAT (en Keuros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Int. et prod. ass. : op. de trésorerie et interbanc...	11	187	-
Commissions (produits)	12	7 304	247
Commissions (charges)	12	- 5 847	- 3 688
Autres produits d'exploitation bancaire	13	68	-
Autres charges d'exploitation bancaire	13	- 246	-
PRODUIT NET BANCAIRE		1 467	- 3 441
Charges générales d'exploitation :			
- Frais de personnel	14	- 7 161	- 3 876
- Autres charges générales d'exploitation	15	- 59 233	- 38 720
Dot. aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	16	- 232	- 134
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		- 65 159	- 46 172
Coût du risque	17	- 1 310	- 93
RESUL. D'EXPL. ET RESUL. COUR. AV. IMPOT.		- 66 470	- 46 265
Impôts sur les bénéfices	19	1	-
RESULTAT NET SOCIAL		- 66 469	- 46 265
Résultat net social par action		- 0,00258	- 0,00203

ANNEXE.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES D'EVALUATION. Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes annuels. Les comptes annuels sont établis conformément aux principes généraux applicables en France aux établissements de crédit. Détenue à 100 %, MA FRENCH BANK est consolidée dans les comptes de LA BANQUE POSTALE et fait partie du périmètre d'intégration fiscale du groupe LA POSTE. **Changements de méthodes et comparabilité. Changements de méthodes.** Aucun changement de méthode n'est intervenu cette année. Les règlements de l'Autorité nationale de la comptabilité entrés en vigueur en 2020 sont sans impact sur les comptes. **Comparabilité des exercices.** S'agissant du bilan, du compte de résultat et du hors bilan, les données présentées pour l'exercice 2020 sont directement comparables à l'exercice précédent.

Règles de présentation et d'évaluation. MA FRENCH BANK suit les règles et principes édictés par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-07 du 26/11/2014, qui reprend en un seul texte l'ensemble de la réglementation comptable applicable aux établissements bancaires. Ce règlement définit les modalités de comptabilisation de toutes les opérations relevant de l'activité bancaire (créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle, titres à revenus fixes, engagements par signature et instruments financiers) et de traitement du risque de crédit qui y est associé. **Créances sur les établissements de crédit et à la clientèle.** Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires) et créances à terme (prêts) pour les établissements de crédit ; comptes ordinaires. Ces créances intègrent les comptes ordinaires débiteurs. Le risque de crédit (créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle) est traité conformément aux dispositions du règlement de l'ANC n° 2014-07. Pour une contrepartie donnée, le risque de crédit se caractérise par l'existence d'une perte potentielle liée à une possibilité de défaillance de cette contrepartie par rapport aux engagements qu'elle a souscrits. **Créances douteuses.** Le processus de déclassement en créances douteuses s'applique aux découverts non régularisés au-delà de 30 jours. Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles l'établissement estime probable de ne pas percevoir tout ou partie des sommes dues au titre des engagements pris par la contrepartie. Les créances présentant des perspectives de recouvrement fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé sont spécifiquement identifiées au sein des encours douteux. Le déclassement des découverts non régularisés concerne les comptes actifs. Le déclassement des découverts non régularisés sur comptes actifs a pour effet de déclasser les encours sains en douteux. Il est effectué mensuellement et tient compte pour chaque dossier de la durée du découvert. Le provisionnement des découverts non régularisés est effectué mensuellement et tient compte pour chaque dossier de la durée du découvert. La Banque examine la situation du débit non régularisé, dès lors qu'il excède 30 jours consécutifs.

Des dépréciations sur ces comptes sont alors enregistrées et évoluent avec la situation du compte. Au-delà d'un certain délai, la clôture du compte est prononcée. Les dépréciations sont enregistrées dans le coût du risque. Les créances jugées définitivement irrécouvrables sont inscrites en pertes, les dépréciations correspondantes faisant l'objet d'une reprise. **Immobilisations corporelles et incorporelles.** Les immobilisations sont valorisées à leur coût d'acquisition. Dans le cadre de l'application des dispositions du règlement de l'ANC n° 2014-03, six composants ont été retenus pour les immeubles d'exploitation de MA FRENCH BANK : gros œuvre, toiture, menuiserie et travaux d'extérieur, gros équipements, petits équipements et agencements, terrain. Les amortissements sont calculés en mode linéaire, sur la durée probable d'utilisation. Les installations, aménagements et agencements sont généralement amortis sur 10 ans. Les logiciels créés, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont comptabilisés à leur coût de développement incluant les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet. Ils sont en règle générale amortis sur 3 à 5 ans. **Provisions.** Figurent sous cette rubrique : les provisions constituées pour faire face aux engagements sociaux correspondant pour l'essentiel à des indemnités de fin de carrière ; les autres provisions constituées en vertu des dispositions relatives à la comptabilisation des passifs du règlement de l'ANC n° 2014-03. Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise ; leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture, et à l'absence de contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers. **Engagements sociaux.** Les engagements sociaux sont, pour la plupart d'entre eux, couverts par des cotisations passées en charges. S'agissant des droits des salariés à l'indemnité de départ en retraite, non couverts par des contrats d'assurance, en application de la méthode préférentielle préconisée par la Recommandation n° 03-R-01 du CNC, ils sont provisionnés selon une méthode actuarielle prenant en compte l'âge et l'ancienneté du personnel, les probabilités de mortalité et de maintien de MA FRENCH BANK jusqu'à l'âge de départ à la retraite et l'évolution estimée des rémunérations. Le régime de retraite du personnel contractuel se caractérise par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ou aucun engagement ne figure dans les comptes de MA FRENCH BANK. Les cotisations payées aux organismes sont comptabilisées en charges de la période. La loi de finances rectificative pour 2006 a mis en place, rétroactivement au 01/01/2006, une réforme du financement des retraites des fonctionnaires de l'Etat rattachés au groupe LA POSTE. Dans le cadre du régime mis en place en 2006, MA FRENCH BANK acquitte une contribution employeur à caractère libérateur. Aucune provision n'est donc comptabilisée dans les comptes au titre des retraites des fonctionnaires. **Produits et charges de commissions.** Les produits de commissions recouvrent l'ensemble des produits rétribuant les services fournis aux tiers. Les charges de commissions incluent l'ensemble des charges découlant des services rendus aux tiers. Les commissions rémunérant des services ponctuels ou rémunérant un acte important sont intégralement enregistrées en résultat lorsque la prestation est réalisée ou l'acte exécuté. **Coût du risque.** Le coût du risque de crédit comprend les dotations et reprises sur les dépréciations des créances à la clientèle.

ACTIVITES PRINCIPALES - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS. L'épidémie de Covid-19 a impacté l'activité notamment sur la période de confinement de mars à mai 2020, en particulier du fait de la fermeture des Bureaux de Poste, freinant la dynamique de ce canal de conquête. L'exercice 2020 a été marqué par la poursuite de la dynamique commerciale de MA FRENCH BANK avec notamment le lancement d'une offre destinée aux 12-17 ans, We Start, depuis le 16/11/2020. Le 18/12/2020, la Société a augmenté son capital social de 30 000 000 d'euros par apport en numéraire, pour le porter à 258 000 000 d'euros. A l'instar de l'exercice 2019, l'ensemble des développements du système d'information de MA FRENCH BANK sont conservés au bilan de LA BANQUE POSTALE. MA FRENCH BANK dispose d'un droit d'usage de cet actif contre redevance. Cette redevance correspond à la refacturation de l'amortissement constaté sur cet actif dans les comptes de LA BANQUE POSTALE. Au 31/12/2020, la valeur nette des immobilisations relatives à MA FRENCH BANK figurant dans les comptes de LA BANQUE POSTALE représente un montant de 83 Meuros. En outre, une provision pour dépréciation d'actif a été enregistrée dans les comptes de LA BANQUE POSTALE pour un montant de 3,6 Meuros. Cette provision fait l'objet d'une refacturation par LA BANQUE POSTALE à MA FRENCH BANK, comptabilisée en charges informatiques.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE. Aucun événement significatif postérieur à la clôture des comptes au 31/12/2020 n'a été identifié. Les notes ci-après sont exprimées en Keuros.

NOTES RELATIVES AU BILAN. Note 1. Créances envers les établissements de crédit. Comptes ordinaires débiteurs (1), Total brut et Total créances sur les établissements de crédit à vue, 31/12/2020 : 184 273, 31/12/2019 : 233 140, Comptes et prêts à terme (2), Total brut et Total créances sur les établissements de crédit à terme, 31/12/2020 : 92 081, Créances sur les établissements de crédit et assimilés, 31/12/2020 : 276 354, 31/12/2019 : 233 140. (1) Comptes Nostris ouverts dans les livres de LA BANQUE POSTALE. (2) Dont 92 081 Keuros avec LA BANQUE POSTALE. **Note 2. Créances - Opérations avec la clientèle.** Comptes ordinaires débiteurs et Total opérations à la clientèle avant dépréciations, 31/12/2020 : 974, 31/12/2019 : 53, Dépréciations relatives aux créances à la clientèle sur les comptes ordinaires débiteurs et total dépréciations relatives aux créances à la clientèle, 31/12/2020 : - 925, 31/12/2019 : - 40, Total Opérations avec la clientèle, 31/12/2020 : 49, 31/12/2019 : 13, Dont créances douteuses brutes, 31/12/2020 : 730, 31/12/2019 : 4. **Note 3. Détail des opérations avec les établissements de crédit et avec la clientèle par durée restant à courir. Actif.** Créances sur les établissements de crédit et assimilées, Intérêt courus : 15, A moins de 3 mois : 276 339, 31/12/2020 : 276 354, Créances sur la clientèle, A moins de 3 mois et 31/12/2020 : 49. **Passif.** Dettes envers la clientèle, A moins de 3 mois et 31/12/2020 : 112 749. **Hors-bilan.** Engagement de financement donnés, A moins de 3 mois et 31/12/2020 : 101 346. **Note 4. Détail du portefeuille des participations et autres titres détenus à long terme.** 31/12/2020. Valeur comptable des titres et valeur nette des titres, Certificats d'association, Participations et Autres titres détenus à long terme : 23. **Note 5. Détail des immobilisations.** Autres immobilisations d'exploitation et Total immobilisations corporelles, 01/01/2020, Montant brut : 484, Variation, Entrées : 76, 31/12/2020, Montant brut : 560, Amortissement et dépréciations cumulés : (119), Montant net : 441, 31/12/2019, Montant brut : 484, Amortissement et dépréciations cumulés : (57), Montant net : 427, Autres immobilisations incorporelles et Total immobilisations incorporelles, 01/01/2020, Montant brut : 830, Variation, Entrées : 1 250, 31/12/2020, Montant brut : 2 080, Amortissement et dépréciations cumulés : (256), Montant net : 1 824, 31/12/2019, Montant brut : 830, Amortissement et dépréciations cumulés : (86), Montant net : 744, Total immobilisations corporelles et incorporelles, 01/01/2020, Montant brut : 1 314, Variation, Entrées : 1 326, 31/12/2020, Montant brut : 2 640,

Amortissement et dépréciations cumulés : (375), Montant net : 2 265, 31/12/2019, Montant brut : 1 314, Amortissement et dépréciations cumulés : (143), Montant net : 1 171. **Note 6. Détail des comptes de régularisation et actifs divers.** Charges constatées d'avance, 31/12/2020 : 383, 31/12/2019 : 349, Produits à recevoir (1), 31/12/2020 : 898, 31/12/2019 : 21, Autres comptes de régularisation, 31/12/2020 : 53, 31/12/2019 : 49, Total Comptes de régularisation, 31/12/2020 : 1 334, 31/12/2019 : 419, Autres actifs (2) et Total Actifs divers, 31/12/2020 : 219, 31/12/2019 : 94, Total Comptes de régularisation et actifs divers, 31/12/2020 : 1 553, 31/12/2019 : 513. (1) Dont 30 Keuros avec le groupe. (2) Dont 184 Keuros avec le groupe. **Note 7. Dettes - Opérations avec la clientèle.** Comptes ordinaires créditeurs (1) et Total Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle, 31/12/2020 : 112 281, 31/12/2019 : 34 414, Autres sommes dues à la clientèle et Total Autres dettes envers la clientèle, 31/12/2020 : 468, 31/12/2019 : 56, Total Opérations avec la clientèle, 31/12/2020 : 112 749, 31/12/2019 : 34 470. (1) Il s'agit des comptes de dépôt des clients. La variation de ce poste entre le 31/12/2020 et le 31/12/2019 s'explique par l'augmentation du parc client. **Note 8. Détail des comptes de régularisation et passifs divers.** Produits constatés d'avance, 31/12/2020 : 165, 31/12/2019 : 184, Autres comptes de régularisation (1), 31/12/2020 : 331, 31/12/2019 : 3 318, Total Comptes de régularisation, 31/12/2020 : 496, 31/12/2019 : 3 502, Crédoiteurs divers (2) et Total Passifs divers, 31/12/2020 : 33 297, 31/12/2019 : 26 804, Total Comptes de régularisation et passifs divers, 31/12/2020 : 33 793, 31/12/2019 : 30 306. (1) Dont 317 Keuros de soldes de compensation des opérations SCT à traiter. (2) Dont 29 072 Keuros de factures non parvenues avec le Groupe au 31/12/2020. **Note 9. Détail des provisions passif.** Provisions pour retraites et autres engagements sociaux, 31/12/2019 : 133, Dotations : 18, 31/12/2020 : 150, Autres provisions, 31/12/2019 : 46, Dotations : 137, Reprises de provisions utilisées : - 46, 31/12/2020 : 137, Total Provisions (Hors risque de contrepartie) et Total provisions, 31/12/2019 : 179, Dotations : 155, Reprises de provisions utilisées : - 46, 31/12/2020 : 288.

Note 10. Capitaux propres	Capital	Autres rés. et report à nouveau	Résultat social	Total des cap. prop. sociaux
Capital social	5 000	-	-	5 000
Résultat 2017	-	-	- 4	- 4
CAP. PROPRES AU 31/12/2017.....	5 000	-	- 4	4 996
Augmentation de capital.....	223 000	-	-	223 000
Affectation du résultat 2017	-	- 4	4	-
Résultat 2018	-	-	- 11 849	- 11 849
CAP. PROPRES AU 31/12/2018.....	228 000	- 4	- 11 849	216 147
Affectation du résultat 2018	-	- 11 849	11 849	-
Résultat 2019	-	-	- 46 265	- 46 265
CAP. PROPRES AU 31/12/2019.....	228 000	- 11 853	- 46 265	169 882
Augmentation de capital (1)	30 000	-	-	30 000
Affectation du résultat 2019	-	- 46 265	46 265	-
Résultat 2020.....	-	-	- 66 469	- 66 469
CAP. PROPRES AU 31/12/2020.....	258 000	- 58 118	- 66 469	133 413

(1) Le 18/12/2020, la Société a augmenté son capital social de 30 000 000 d'euros par apport en numéraire, pour le porter à 258 000 000 d'euros, divisé en 25 800 000 actions de 10 euros de valeur nominale. Le capital social de MFB se trouve ainsi porté de 228 000 000 euros à 258 000 000 euros.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT. Note 11. Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires. Intérêts sur comptes et prêts, Intérêts et produits assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires, 31/12/2020 : 187.

Note 12. Commissions	31/12/2020		31/12/2019	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Op. de trésorerie et interbancaires .	-	- 95	-	- 26
Opérations avec la clientèle	7 154	- 168	218	- 53
Prestations de sces financiers (1)...	150	- 5 584	29	- 3 609
COMMISSIONS NETTES	7 304	- 5 847	247	- 3 688

(1) Dont 2 264 Keuros avec le Groupe correspondant aux commissions versées au titre de la convention de distribution avec LA BANQUE POSTALE. **Note 13. Autres produits et charges d'exploitation bancaire.** 31/12/2020. Autres produits et charges divers d'exploitation et Total Autres produits et charges d'exploitation bancaire, Produits : 68, Charges : - 246, Montant net des produits et charges d'exploitation bancaire, Produits et charges : - 178. **Note 14. Frais de personnel.** Salaires et traitements, 31/12/2020 : 4 754, 31/12/2019 : 2 482, Retraites, 31/12/2020 : 144, 31/12/2019 : 258, Charges sociales, 31/12/2020 : 1 378, 31/12/2019 : 737, Intéressement et participation, 31/12/2020 : 231, 31/12/2019 : 88, Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération, 31/12/2020 : 441, 31/12/2019 : 176, Autres frais, 31/12/2020 : 213, 31/12/2019 : 135, Total Frais de personnel, 31/12/2020 : 7 161, 31/12/2019 : 3 876, Montant des jetons de présence versés aux administrateurs, 31/12/2020 : 13, 31/12/2019 : 18. **Effectifs.** Personnel fonctionnaire, 31/12/2020 : 4, 31/12/2019 : 5, Personnel non fonctionnaire, 31/12/2020 : 130, 31/12/2019 : 81, Total effectif, 31/12/2020 : 134, 31/12/2019 : 86, Cadre, 31/12/2020 : 33, 31/12/2019 : 19, Non cadre, 31/12/2020 : 101, 31/12/2019 : 67, Total effectif, 31/12/2020 : 134, 31/12/2019 : 86. **Note 15. Autres charges générales d'exploitation.** Impôts et taxes, 31/12/2020 : 84, 31/12/2019 : 2, Loyers, charges locatives, 31/12/2020 : 1 238, 31/12/2019 : 1 081, Honoraires, 31/12/2020 : 4 160, 31/12/2019 : 4 272, Autres charges d'exploitation (1), 31/12/2020 : 53 751, 31/12/2019 : 33 365, Total Autres charges générales d'exploitation, 31/12/2020 : 59 233, 31/12/2019 : 38 720. (1) Dont 39 336 Keuros avec le Groupe au 31/12/2020. **Note 16. Dotations aux amortissements et dépréciations.** Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation, Dont dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation corporelles, 31/12/2020 : 62, 31/12/2019 : 48, Dont dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation incorporelles, 31/12/2020 : 170, 31/12/2019 : 86, Total Dotations nettes aux amortissements et Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles, 31/12/2020 : 232, 31/12/2019 : 134. **Note 17. Coût du risque.** Dotations aux dépréciations pour, Clientèle et établissements de crédit, 31/12/2020 : 925, 31/12/2019 : 40, Débiteurs divers, 31/12/2020 : 137, 31/12/2019 : 46, Total Dotations aux dépréciations, 31/12/2020 : 1 062, 31/12/2019 : 86, Reprises sur dépréciations pour, Clientèle et établissements de crédit, 31/12/2020 : - 40, Débiteurs divers, 31/12/2020 : - 46, Total Reprises sur dépréciations, 31/12/2020 : - 86, Pertes et récupérations, Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par dépréciations et Total Pertes et récupérations, 31/12/2020 : 334, 31/12/2019 : 7, Coût du risque, 31/12/2020 : 1 310, 31/12/2019 : 93.

Note 18. Informations sur l'audit des comptes (montant hors taxes)	Commissaires aux comptes de MA FRENCH BANK			
	PRICEWATER-HOUSECOOPERS		KPMG	
	Montant	%	Montant	%
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés.....	65	100 %	65	100 %
Sces aut. que le certificat des cptes (1)	2	100 %	2	100 %
TOTAL	67	100 %	67	100 %

(1) Diligences dans le cadre du rapport sur l'augmentation de capital réservée aux salariés. **Note 19. Charge d'impôt.** Crédit impôt et Total charge d'impôt, 31/12/2020 : 1. Le crédit d'impôt famille est calculé sur la base de l'aide versée par le Comité d'entreprise pour financer des services à la personne (CESU). Au titre de 2020, l'aide s'élève à 3,6 Keuros pour MFB soit un crédit d'impôt de 0,9 Keuros (25 % de l'aide versée). Le crédit d'impôt sera remboursé par l'administration fiscale courant 2021. **Note 20. Informations relatives aux transactions entre parties liées.** L'ensemble des transactions effectuées par MA FRENCH BANK avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché. **Note 21. Information en matière de rémunérations.** La rémunération des membres des organes de direction en raison de leurs fonctions, à savoir La Directrice Générale et le Directeur Général Délégué, fait l'objet d'une refacturation par LA BANQUE POSTALE à MA FRENCH BANK dans le cadre de la facturation de la mise à disposition de personnel. Cette refacturation n'identifie pas en particulier leur rémunération au titre de leur mandat social.

AFFECTATION DU RESULTAT. L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, constate l'existence d'une perte d'un montant de 66 468 670,69 euros et décide de l'affecter en totalité au compte « report à nouveau » qui sera porté de (58 117 851,96) euros à (124 586 522,65) euros. L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MA FRENCH BANK S.A. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité des comptes.

Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014. **Justification des appréciations - Points clés de l'audit.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous. La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire. **Rapport sur le gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires. Désignation des Commissaires aux comptes.** Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société MA FRENCH BANK S.A. par les statuts constitutifs du 21/03/2017. Au 31/12/2020, nos deux cabinets étaient dans la 4^e année de leur mission sans interruption, dont trois années depuis que la société a obtenu son agrément en tant qu'établissement de crédit. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.** Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Il incombe au Comité des comptes de suivre

le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Paris - La Défense, le 11 mai 2021,

KPMG S.A., Marie-Christine JOLYS, Associée ; Neuilly-sur-Seine, le 11 mai 2021, PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit, Jérôme-Eric GRAS, Associé.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au 115, rue de Sèvres - 75275 PARIS CEDEX 06.